

PROGRAMME DE FORMATION

Le couple de même sexe et la parentalité

Le couple se modernise. Le PACS et le « mariage pour tous » ont ouvert la voie à la l'officialisation de tous modes de conjugalité. Au-delà de cette reconnaissance sociale du lien d'amour affranchi de certaines barrières psychologiques, un nouveau mode de parentalité a accompagné l'union de couples de même sexe.

Date:	PAS DATE
Durée:	3 heures
Type / Prix:	240 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des régimes matrimoniaux• Connaissance des successions
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Savoir détecter les problématiques• Mettre en œuvre les solutions adaptées aux objectifs identifiés en fonction de la situation du couple
Contenu pédagogique:	<ul style="list-style-type: none">• Introduction <p>Partie 1 - (Re)créer la filiation</p> <ul style="list-style-type: none">• La PMA• La GPA• L'adoption <p>Partie 2 – Transmettre le patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none">• La transmission entre vifs• La transmission intergénérationnelle• La succession de l'adopté simple• L'assurance-vie• La donation et le legs graduel et résiduel• La SCI
Format:	Classe virtuelle
Moyen pédagogique:	Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

